

Incivilité au skatepark d'Uzès : l'auteur des faits interpellé

La police municipale d'Uzès interpelle une personne en flagrant délit de tag sur le nouveau skatepark, ce vendredi 14 janvier 2022. La sanction pour l'auteur des faits s'élève à 2 340 € minimum. La mairie d'Uzès augmente son budget sécurité de 350 000 €, de son côté, pour la vidéoprotection. Publié le 20/01/2022

Publié le 20 janvier 2022



Tag incivil au nouveau skatepark d'Uzès. La sanction minimale prévue s'élève à 2 340 € (sanction juridique et remise en état). Photo Ville Uzès DR.

"A 12h30, vendredi 14 janvier 2022, les agents de la police municipale patrouillant avenue Georges Pompidou ont surpris un individu en train de taguer le nouveau skatepark inauguré en juillet dernier" explique Numa Noël, chef de la police municipale d'Uzès.

La commune a déposé **plainte**, le même jour, auprès de la gendarmerie contre la **personne interpellée et identifiée, munie de six aérosols de peinture et d'un marqueur spécifique dit "torche"**. Les gendarmes se sont déplacés pour constater les faits à savoir **un tag de 2m²** (2,50 m par 80 cm) sur l'installation sportive de plus de 600 000 euros.

Rapidement, l'entreprise prestataire de la mairie, la SAS Océan, est intervenue afin de procéder à l'**enlèvement du tag** avec des produits spécifiques pour ne pas altérer le revêtement. En plus de la **contravention pénale de 5ème classe** régie par l'article R-635-1 du Code pénal s'élevant au minimum à **1500 €**, l'individu devra s'acquitter de la somme d'environ **840 € en dédommagement du nettoyage de cet acte**.

La sécurité, une priorité pour la mairie d'Uzès

Face à la recrudescence des incivilités et à la demande de la population, le maire d'Uzès renforce, depuis 2017, la sécurité en allouant des moyens humains et financiers conséquents dont une [campagne de sensibilisation marquante](#) et la mise en place d'une [convention de nettoyage de graffitis et tags](#).

Le chef de la police ajoute désormais *"un agent est spécialement chargé de répertorier les tags et de les cartographier - ce qui nous permet d'orienter nos actions de terrain pour la prévision des nouveaux aménagements"*. Ce travail récompense ainsi, l'engagement quotidien et soutenu de la Ville pour la sécurité publique.

Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès se félicite du travail des agents municipaux de la police pour leur **suivi avisé des risques de délits et infractions** qui correspond à la **volonté du conseil municipal** *"de sécuriser la ville de plus en plus"*. Il précise que *"350 000 € supplémentaires seront consacrés à l'installation de nouvelles caméras pour la vidéoprotection"*.

FIL INFOS



Deux nouvelles Maisons France Services en Uzège

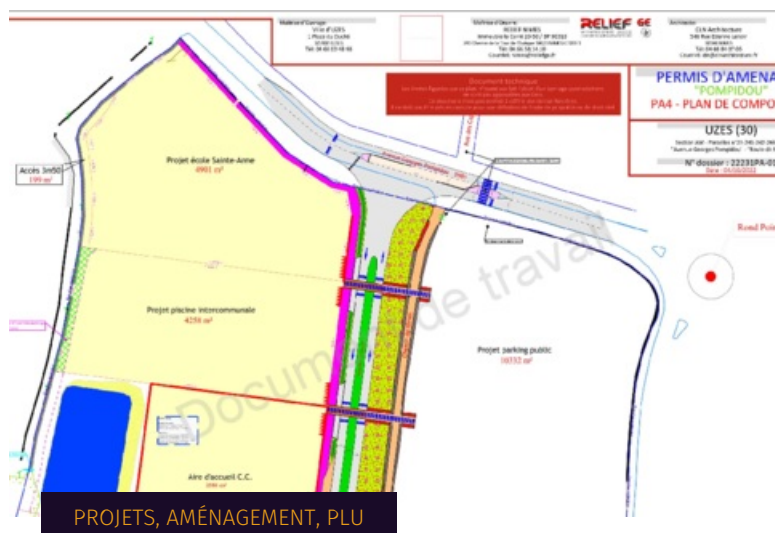
Depuis décembre 2024, deux nouvelles Maisons France Services (MFS) ont ouvert leurs portes à Uzès et à Lussan. Ces lieux, pensés pour simplifier les...



Un nouveau Club House au Stade Pautex

<https://www.uzes.fr/actualites/incivinite-au-skatepark-duzes-lauteur-des-faits-interpelle?>

Ce mercredi 13 septembre 2023 a eu lieu l'inauguration du nouveau Club House au Stade Pautex. Un nouvel équipement avec des bureaux administratifs,...



Lancement de la déclaration de projet du Parc Pominou

Sur un terrain de 4 hectares acheté par la ville au sud de l'avenue Pominou, traversé par l'ancien chemin de Nîmes, les élus ont lancé une...



Inauguration : Les lycéens réalisent deux tables de jeux pour le parc municipal du duché

Vendredi 7 octobre 2022, le parc municipal du duché s'est doté de nouvelles réalisations faites par les élèves du Lycée polyvalent des métiers d'Art...

[S'ABONNER](#) | [+ TOUTES LES ACTUALITÉS](#)



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRE :

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

<https://www.uzes.fr/actualites/incivile-au-skatepark-duzes-lauteur-des-faits-interpelle?>

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)